

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATANE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2012-01**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance régulière du conseil municipal le 7 mai 2012 à 20h00 à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2012-01.

**Nature et effets :**

Permettre une opération cadastrale comportant plus d'un lot par lot originaire contrairement à l'article 4.5.2 du Règlement de lotissement numéro 2008-07.

Cette dérogation permettra l'inscription du plan de cadastre au registre foncier du Québec et, par la suite, finaliser l'acquisition du terrain chez un notaire. Cette acquisition permettra l'agrandissement du droit acquis de la propriété reconnu par la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* en vertu de la décision #400956 et ainsi réaliser une installation septique conforme au *règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

**Identification du site concerné :**

Monsieur Marcel Ratté  
477, 4<sup>e</sup> Rang Est  
P-512 et P-513 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Macnider

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette assemblée.

Donné à Baie-des-Sables, ce 18 avril 2012.

---

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier